



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2023 Procès-verbal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2023

PROCES-VERBAL

Approuvé à la séance du Conseil Municipal du 25 juillet 2023
à l'unanimité par 22 voix

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 23 mai à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mai 2023, se réunit, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DALLARD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Présents : M. Jean-Michel DALLARD, Maire,

Odette PONS, Pierre CONDOJANOPOULOS, Jean-Louis EYCHENNE, Stéphanie MINETTI, Alexandra COSTES, Adjointes

Sandrine CORATO, Amélie GRIEU, Laurence COUTENCEAU, Sandrine LACROIX, Corinne DELHOM, Pierre DELMAS, Patrick RASSINEUX, Jacques FADHEUILLE, Lucie HIPPOLYTE, Vivien BENTAJOU, Laurent CERON, Daniel PIN, Marc DELSOUC, conseillers municipaux.

Procurations :

Mme Arlette ROUMY a donné procuration à Mme Sandrine LACROIX

Mr Christophe LAVERGNE a donné procuration à Mme Amélie GRIEU

Marie Claude FEUILLERAT donne procuration à Marc DELSOUC

Excusé : Mr Daniel DEJEAN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Secrétaire de séance : Mme PONS Odette

Décision prise par le Maire : Choix bureau d'études révision PLU

Monsieur le Maire présente le choix du bureau d'étude qui aidera la commune à mettre en œuvre la révision du PLU. Ce bureau, a identifié et cerné la commune pour une bonne mise en place.

Il s'agit du bureau ATELIER URBAIN de Toulouse.

I - Approbation des Procès-verbaux des séances des Conseils municipaux des 11 avril 2023 et 21 avril 2023 :

Vote : Pour à l'unanimité par **22 voix**

II - Délibération n° 1 : Rapporteur : M. le Maire

Demande de subvention Tranche 2 - Mise en sécurité et accessibilité chemin de Capens :

M. le Maire propose le vote de la 2^{ème} tranche de financement pour la mise en sécurité et accessibilité du chemin de Capens qui va jusqu'au panneau de Longages.

Vote : pour à l'unanimité par **22 voix**.

III - Délibération n° 2 : Rapporteur : M. le Maire :

Demande de subvention achat tracteur

Monsieur le Maire explique que l'entretien du cimetière nécessite l'achat de matériel. Ce matériel est prévu au programme d'investissement

Présentation par **Pierre DELMAS**

Remplacement du tracteur MAC CORMIC, nous avons recherché un tracteur qui pourra tracter le Maschio. Un 40 CV était limite. Pour rester dans le budget nous sommes partis sur un 60 CV.

Une herse sera également achetée.

Ces acquisitions intéressent les communes de Noé et Lavernose. Une convention devra alors être établie. Les consommables seront compris dans le prix.

5 offres ont été étudiées. La commission d'appel d'offre consultée, a voté pour le YANMAR ;

Un vote est requis pour que Monsieur le Maire puisse solliciter les demandes de subvention.

Vote : pour à l'unanimité par **22 voix**.

IV - Délibération n° 3 : Rapporteur : M. le Maire :

Convention mise en sécurité et accessibilité RD 28 B, Avenue de la Gare

Suite aux deux endroits signalés comme dangereux, nous allons sécuriser par des ralentisseurs, des chicanes, avenue de la Gare (2 chicanes et un plateau). L'avenue de la Gare sera limitée à 30Km/H ; le garage à vélos va être déplacé.

Vote : pour à l'unanimité par **22 voix**.

V - Délibération n° 4 : Rapporteur M. le Maire :

Convention mise en sécurité et accessibilité RD 37 H, route du Lançon

Pose d'un ralentisseur sur le chemin du Lançon.

Vote : pour à l'unanimité par 22 voix.

VI - Délibération n° 5 : Rapporteur M. le Maire :

Convention de mise en commun des polices municipales entre LONGAGES et LAVERNOSE-LACASSE
Monsieur le Maire explique que la volonté commune, de créer un service de Police Municipale Mutualisée (PMM) se fonde à la fois, sur le lien géographique entre nos communes de Lavernose-Lacasse et de Longages, mais aussi à la grande proximité de la banlieue Toulousaine.

La recrudescence des actes de vandalisme gratuits et des incivilités, sans oublier les problèmes récurrents de sécurité routière, de vitesse excessive, d'indiscipline, de non-respect des règles élémentaires du code de la route, d'occupation des halls d'immeubles, de stupéfiants, nous poussent dans ce sens.

Nous resterons maître de notre police et nos organisations

Mais nous devons renforcer la présence, en particulier la nuit.

La mise à disposition des agents des deux communes augmentera les surveillances.

Nos agents communaux, sont favorables à cette mutualisation.

Marc DELSOUC fait une remarque, il regrette que l'article Dépêche sur la mise en commun des polices municipales soit passé sur LAVERNOSE avant que le Conseil Municipal se prononce.

M le Maire indique que pour cette raison il n'a pas participé à la photo et à la diffusion.

Vote pour à l'unanimité par 21 voix et 1 voix contre M. Laurent CERON.

VI - Délibération n° 6 : Rapporteur Mme GRIEU :

Convention de mise à disposition portant droit d'usage du Grand lac de Sabatouse et d'un local de stockage

Nous avons fait un appel à projet : la commission a retenu Madame Charlotte JANICKI « Le Canoë Voyageur ».

Un changement cette année : cette jeune entrepreneuse propose du water-ball et des apéritifs le soir. Elle possède son propre matériel et nous lui laisserons également le nôtre.

Une convention entre la commune et « Le Canoë Voyageur » sera signée et une redevance de 600 € sera demandée en début de saison.

Vote : pour à l'unanimité par 22 voix.

VII - Délibération n° 7 : Rapporteur Mme PONS :

Remise gracieuse loyer appartement rue Campan

Odette PONS expose le fait que nous avons attribué en urgence pour une famille, le logement de la rue campan. Le loyer a débuté au 1^e avril, alors que la famille en urgence a intégré le logement 4 jours avant. Il convient de délibérer sur la gratuité de ces 4 jours.

Vote : pour à l'unanimité par 22 voix.

VIII - Délibération n° 8 : Rapporteur M. le Maire :

Attribution subvention exceptionnelle : Comité des Fêtes de LONGAGES

Présenté lors du dernier conseil.

Marc DELSOUC s'interroge sur le bien-fondé du nombre de journées de fête pour cette année.

Stéphanie MINETTI expose que la réflexion porte aujourd'hui sur les animations pour combler les journées. Une réunion est en ce moment même sur cette réflexion.

Vote pour 14 voix, 8 Abstentions Mmes Amélie GRIEU, Arlette ROUMY, Marie-Claude FEULLERAC, Mrs Marc DELSOUC, Daniel PIN, Patrick RASSINEUX Christophe LAVERGNE, Vivien BENTAJOU.

IX - Délibération n° 9

Délibération autorisant M. Daniel DEJEAN à signer la convention « cession de données » entre la commune et la CAF.

Vote pour à l'unanimité par 22 voix.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Recrutement de la DGS : Mme BEN HASSEN arrivera au premier septembre. Présentation par M. le Maire.
- 2) Équipement avec la fibre, mairie, école, médiathèque, cantine, CCAS, la Poste, explications par Pierre DELMAS
- 3) Le projet de Conseil Municipal des Jeunes avance. L'école est volontaire. Les élections sont pratiquement actées. Contacts dès septembre. La mixité des enfants a été requise. Présentation par **Amélie GRIEU, Sandrine Lacroix et Alexandra COSTES**
- 4) Un travail est entrepris pour refaire couler le RABE ; le contexte est intéressant. Les gravières ont fait baisser le niveau, il convient de recréer des zones humides et de biodiversité ; l'artificialisation du RABE serait un apport en ce sens. Présentation **Vivien BENTAJOU**
- 5) Pour NATURO'LAC, 20 participants pour le marché. Une trentaine d'exposants, un accord avec la base nautique pour des initiations, 18 ateliers. Présence du comité des fêtes. Présentation **Stéphanie MINETTI**

M le Maire lève la séance à 21h30

Le Maire :

J.M. DALLARD.



La Secrétaire de séance :

O. PONS.



